



Amplificateur de puissance à deux zones pour commandes de gradation

N° de cat. PEAUX-12

Valeurs nominales : 1 920 W/VA en tout,
120 V c.a., 50/60 Hz
1 000 W/VA (max./zone)

Charges à incandescence
Charges magnétiques à basse tension
Charges au néon/à cathode froide

Pour plus de renseignements :
www.leviton.com

DIRECTIVES



DI-000-PEAUX-50B

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Pour toute aide technique, composer le :
1 800 405-5320 (Canada seulement)
www.leviton.com



DI-000-PEAUX-50B

CARACTÉRISTIQUES

- Ajout de deux zones auxiliaires en présence de contrôleurs D3204/D3206/D3208.
- Sortie isolée de 24 V c.c.
- Compatibilité avec les charges à incandescence, magnétiques à basse tension, ou au néon/à cathode froide.

DESCRIPTION

Cet amplificateur se raccorde à un contrôleur Dimensions 3204, 3206 ou 3208 pour lui ajouter deux zones auxiliaires.

Compatibilités

- Contrôleurs Dimensions D3204, D3206 et D3208.

REMARQUE : cet amplificateur est doté d'un bouton de programmation sur le devant de son dissipateur thermique.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe A, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. L'utilisation de cet équipement dans des milieux résidentiels risque de causer des parasites nuisibles, dans lequel cas l'utilisateur devra rectifier la situation à ses frais.

DIRECTIVES D'INSTALLATION

AVERTISSEMENT : INSTALLER OU UTILISER CONFORMÉMENT AUX CODES DE L'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.

AVERTISSEMENT : À DÉFAUT DE BIEN COMPRENDRE LES PRÉSENTES DIRECTIVES, EN TOUT OU EN PARTIE, ON DOIT FAIRE APPEL À UN ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ.

AUTRES MISES EN GARDE :

1. TOUS LES CONTRÔLEURS, GRADATEURS ET APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DOIVENT ÊTRE MIS À LA TERRE.
2. COUPER LE COURANT AVANT DE REMPLACER LES LAMPES OU D'EFFECTUER L'ENTRETIEN DES LUMINAIRES.
3. N'UTILISER CE DISPOSITIF QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE; EN PRÉSENCE DE FIL D'ALUMINIUM, UTILISER SEULEMENT LES DISPOSITIFS PORTANT LA MARQUE CU/AL OU CO/ALR.

REMARQUE : les amplificateurs de puissance doivent être installés dans des boîtes de type 1900 à couvercle surélevé ou murales doubles métalliques et adéquatement mises à la terre d'une profondeur d'un peu moins de 9,0 cm (3,5 po) (**figures 1A, 1B, 2A et 2B**). Selon l'application et le nombre de raccords requis, on pourrait avoir besoin de plus d'espace; le cas échéant, on doit recourir à une boîte plus grande ou à une rallonge de format approprié. **Se reporter à l'étape 4.**

PROCÉDURE D'INSTALLATION :

1. **AVERTISSEMENT** : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, **COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT SOIT BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION. COMME CES DISPOSITIFS PEUVENT ÊTRE ALIMENTÉS PAR PLUS D'UNE SOURCE, ON DOIT S'ASSURER DE COUPER LE COURANT À TOUS LES FUSIBLES OU DISJONCTEURS CONCERNÉS.**
2. Dénuder l'extrémité de chaque conducteur de circuit sur un peu moins de 1,5 cm. S'assurer que les brins soient bien droits.
3. **Câblage à tension régulière** : Raccorder les fils de sortie conformément à la figure 2 et au SCHÉMA DE CÂBLAGE approprié, en procédant comme suit : tous les raccords aux bornes de sortie doivent être effectués au moyen de fil de calibre 12 AWG. Chaque borne d'alimentation accepte jusqu'à deux (2) fils du même calibre (12 AWG). Pour les connexions d'alimentation de ligne, on recommande d'appliquer un couple de 9,0 po-lb.
4. **Câblage à basse tension** :

REMARQUES :

- Le réseau doit être raccordé au moyen de paires torsadées aux bornes CAN_H et CAN_L. Leviton recommande d'utiliser des câbles de catégorie 5.
- Si le contrôleur est le premier ou le dernier dispositif raccordé au bus, il faut effectuer la terminaison du réseau LCnet. Pour ce faire, il faut se servir du capuchon fourni, en s'assurant de raccorder un fil de court-circuit de la borne centrale à CAN_H; on peut également court-circuiter la borne centrale du connecteur du dispositif à la borne CAN_H.

Figure 1A : installations en saillie

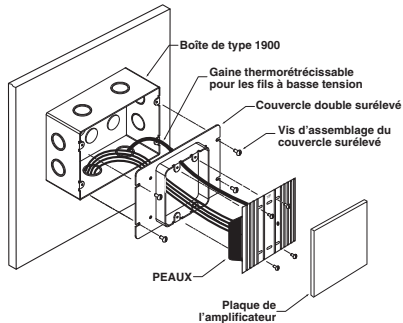


Figure 1B : installations encastrées

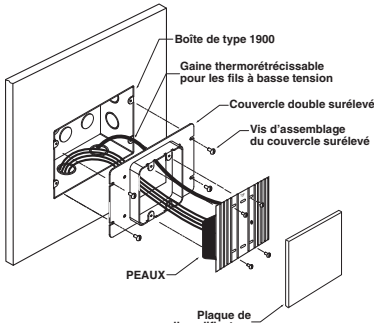


Figure 2 : vue latérale

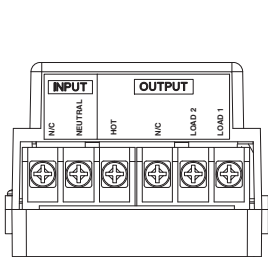


Figure 3 : vue avant

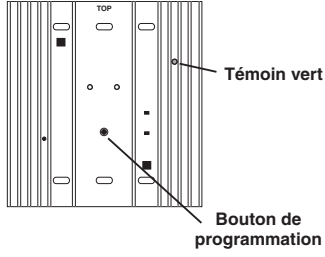
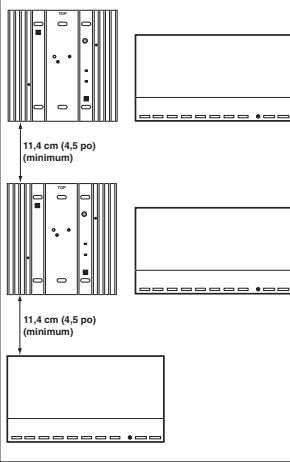


Figure 4 : espacement (vue avant)



- Les fils LCnet doivent être isolés du câblage de classe I (tension régulière). Le câblage à basse tension doit être effectué conformément aux codes du bâtiment en vigueur. Certains requièrent que la gaine des fils à basse tension les isole adéquatement de ceux à tension régulière.

Raccorder les fils de sortie conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE approprié, en procédant comme suit : insérer chaque fil de sortie dans le point de connexion approprié du connecteur enfichable, en l'enfonçant fermement. En présence de fil toronné, bien torsader les brins de chaque fil. Serrer les vis du connecteur en s'assurant qu'aucun brin ne dépasse; raccorder le connecteur à l'arrière du contrôleur.

5. Insérer délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. On doit prévoir un espace d'au moins 11,4 cm (4,5 po) au-dessus et au-dessous de chaque amplificateur pour en assurer la ventilation et la dissipation thermique (**figure 4**). Le câblage d'alimentation de ligne doit passer à une distance d'au moins 1,8 m (6 pi) de celui d'appareils audio ou électroniques. Installer l'amplificateur dans la boîte en mettant la marque TOP vers le haut (**figure 3**):

Installations en saillies : se reporter à la figure 1A.

Installations encastrées : se reporter à la figure 1B.

Installations sur panneau (non illustrées), suivre la procédure suivante :

- a. Le logement utilisé doit être conforme aux codes nationaux et locaux de l'électricité.
 - b. Leviton recommande de NE PAS fermer le panneau, puisque l'air y circulera moins bien.
 - c. Si le logement est appelé à contenir plusieurs commandes :
 - la température interne DOIT SE SITUER ENTRE 0 ET 40 °C EN TOUT TEMPS;
 - si ce logement n'est pas métallique, toutes les commandes DOIVENT être dans leur propre boîte murale.
 - d. Retirer la plaque frontale des commandes pour en favoriser la dissipation thermique.
6. Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
 7. Suivre les étapes de programmation ci-dessous.
 8. Si désiré, fixer la plaque murale en alignant les pattes arrière avec les rainures de l'amplificateur (**figures 1A et 1B**). **L'INSTALLATION EST TERMINÉE.**

